



PRINTEMPS  
2013

# Pour belle la vie

ÉDITO

## C'est le printemps

même pour le SICTOM de la région de Rambouillet : au 1<sup>er</sup> mars l'entreprise de collecte a changé, cela nous permet d'optimiser le service et de faire des économies de gestion.

Grâce à vous, les résultats de collecte de 2012 sont bons, la qualité de tri se maintient à 87 %. Gageons qu'ensemble nous pourrons atteindre 90 % en 2013 !

Malgré vos efforts, 3 tonnes de piles sont passées à l'incinérateur en 2012, c'est inacceptable ! Dans ce numéro vous trouverez des conseils pour vous aider à encore mieux trier pour mieux recycler... et ainsi préserver notre environnement.

Nous continuons à prendre part activement aux campagnes « Nettoyons la nature » avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et à la Semaine du Développement Durable avec nos partenaires.

Ensemble faisons progresser la gestion des déchets,

Bonne lecture !

**Benoît Petitprez,**  
Président du SICTOM



9, rue André Ampère  
Z.I du Pâtis - BP 150  
78515 Rambouillet  
www.sictomregionrambouillet.com  
N° vert 0800 49 50 61



L'ACTUALITÉ DU SICTOM

## ESD, trois nouvelles lettres à votre service

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, la société effectuant le ramassage des déchets a changé. Vous ne verrez plus les camions de SITA mais ceux d'ESD, Europe Service Déchets.

Tous les 5 ans, le SICTOM de la région de Rambouillet lance un nouvel appel d'offres pour ses prestations de collecte. Cette année, c'est Europe Service Déchets qui a remporté le marché. Malgré son nom, l'entreprise est plutôt implantée localement. Le siège social se trouve à Viry-Chatillon et plus de 80 % des activités d'ESD se tiennent en Ile-de-France. Au total, l'entreprise compte 280 salariés dont 40 d'entre eux assureront les collectes le matin ou l'après-midi pour le SICTOM. Vous en reconnaîtrez peut-être certains vu que tous travaillaient hier au sein de SITA. En effet, conformément à la convention

collective du secteur, le nouveau prestataire conserve le personnel de l'entreprise détentrice du marché précédent.

### Gérer les déchets et soigner l'environnement

Le slogan d'ESD ? « La qualité de votre environnement ». Aussi toute une politique de développement durable est déployée par l'entreprise pour minimiser son impact sur la planète. Les circuits de collecte sont optimisés, les pneus et les batteries des véhicules anciens sont valorisés, les économies d'eau et d'énergie sont traquées...

#### Le groupe ESD, c'est :

La Propreté Industrielle : Europe Services Propreté

La Propreté Urbaine : Europe Services Voirie

La Gestion des déchets : Europe Services Déchets

La maintenance de tout le matériel : Europe Services Maintenance

Le plan d'action prévoit, à terme, la formation des chauffeurs à l'éco-conduite, l'acquisition de véhicules à lève-conteneurs électriques, la régénération des batteries... Tout un programme!

## Camions jaune citron

Qu'est-ce qui va changer avec ESD? La collecte du verre aura lieu, à compter du 1<sup>er</sup> avril, toutes les six semaines et non plus toutes les quatre semaines. « Cette nouvelle fréquence

est mieux adaptée au remplissage des bacs », explique Monsieur Jean-Baptiste Brault, directeur du SICTOM. Un coup d'œil sur le calendrier des ramassages sera donc nécessaire pour

**ESD traite 140 000 tonnes de déchets par an produits par 350 000 habitants.**

s'adapter à ce nouveau rythme. Heureusement les autres collectes restent inchangées,

et compris la collecte du verre tous les 15 jours sur les gros collectifs de Rambouillet. Le vrai changement, c'est la couleur des camions. Ils ne sont plus bleus mais blancs. Ne vous y attachez pas trop, ils changeront de teinte à la rentrée pour revêtir un jaune vif pour la cabine et gris souris pour la benne. En effet, la flotte est aujourd'hui louée et ESD attend du matériel neuf en septembre. « Tous nos véhicules seront conformes à la norme Euro 5 EEV qui fixe les limites maximales de rejets polluants », explique Nelson Ferreira, directeur d'exploitation d'ESD. Et n'est-ce pas là le plus important ?

### EN DIRECT

# Le recyclage côté pile

**Seize piles par an et par habitant, les Français ne lésinent pas sur l'énergie jetable.**

**En 2011, 1,2 milliard de piles et accumulateurs ont été vendus en France. Que deviennent-ils une fois déchargés ?**

**Itinéraire d'une pile usagée.**

On a tous chez soi, tapies au fond de ses tiroirs, des piles en fin de vie qu'on se promet un jour d'apporter à la déchèterie pour être recyclées. Certaines finissent pourtant à la poubelle (la tentation est grande au moment des déménagements). D'autres encore se retrouvent malencontreusement dans la nature polluant terre et mer. « Une petite pile bouton contenant du mercure pollue 1 m<sup>3</sup> de terre et 1000 m<sup>3</sup> d'eau pendant 50 ans » rappellent les naturalistes. Les trier pour qu'elles soient valorisées n'est pourtant pas un exercice difficile. Corepile et Screlec, les deux éco-organismes agréés récupèrent auprès des grandes surfaces, des tabacs, des garagistes, des bijoutiers, des entreprises ou des collectivités les piles et accumulateurs usagés et les expédient vers différents sites de tri et de traitement.



### 1 Vos piles ne fonctionnent plus ?

Rapportez-les dans les magasins qui en commercialisent (ils sont obligés de vous les reprendre), dans les grandes surfaces, certaines stations service... Vous trouverez tous les points de collecte sur les sites [www.screlec.fr](http://www.screlec.fr) ou [www.corepile.net](http://www.corepile.net). Les déchèteries les récupèrent aussi. En 2012, le SITREVA a collecté, dans ses 18 déchèteries, 20 tonnes de piles.

### 2 Dans une pile, il y a toute une série de métaux lourds

et de substances chimiques polluantes. Zinc, manganèse, lithium, mercure, plomb, nickel... la liste est longue. Les accumulateurs au plomb ou au nickel-cadmium et les piles contenant du mercure sont d'ailleurs considérés comme des déchets dangereux.

### 3 Le traitement des piles

et accumulateurs usagés en France est réalisé sur 19 sites (16 de traitement et 3 de prétraitement). Les piles récupérées dans le périmètre du SICTOM de Rambouillet sont prises en charge par le SITREVA et envoyées dans diverses filières de valorisation. Là, dans des usines spécialisées, elles subissent divers traitements selon leur nature. La pyrométallurgie (fusion entre 450 et 1500 °C) permet notamment de récupérer les matières ferreuses qui entrent dans la composition de la coutellerie de luxe ou des disques freins de TGV.



L'OBJET

# Le bac

Nom masculin : grand récipient généralement rectangulaire aux usages divers.

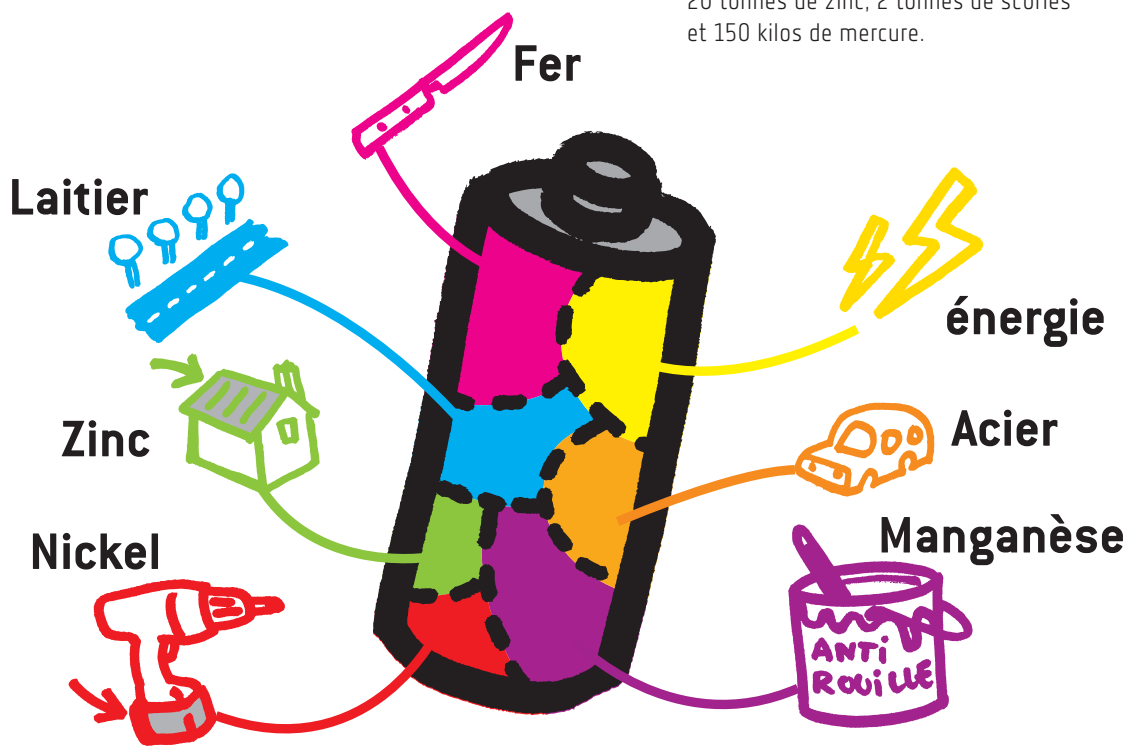
Le bac, c'est le B.A, BA du tri, celui dont personne ne peut se passer. Il peut être bleu, gris ou vert, selon ce qu'on lui donne à manger. Le bac de tri est la propriété du SICTOM et est mis gracieusement à disposition des habitants. Le Syndicat en possède 90 000, en répare plusieurs centaines chaque année. Si tout bac volé peut être remplacé, il faut avoir au préalable porté plainte ou déposé une main courante.

HISTOIRES DE BAC

4

QUI DEVIENT QUOI ?

En recyclant 100 tonnes de piles usagées, on récupère 39 tonnes de ferro-manganèse, 20 tonnes de zinc, 2 tonnes de scories et 150 kilos de mercure.



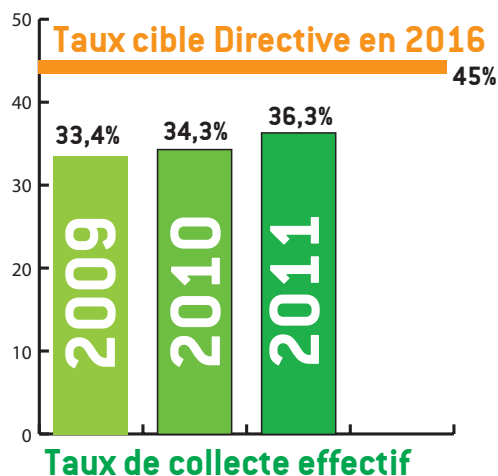
Dicopile (selon l'Ademe)

/ le terme « pile » ou « pile jetable », désigne les piles à usage unique, utilisées dans la plupart des équipements de grande consommation : jouets, lampes, petits équipements électroniques...

/ le terme « pile rechargeable », désigne les accumulateurs d'une forme strictement similaire aux piles jetables (formats AA et AAA), et donc susceptibles de les remplacer. Ces accumulateurs se rechargent un grand nombre de fois à l'aide de chargeurs adaptés.

5

Une directive européenne impose un taux de collecte des piles de 45 % en 2016. La France n'en est aujourd'hui qu'à 36 %. Allez on vide ses tiroirs ?



Des ateliers qui cartonnent

La compagnie Bleuzen a ouvert le bal et lancé la technique de fabrication de meubles en carton. Depuis, de jeunes entreprises lui emboîtent le pas. À Saint-Jean de Beaugard, Les Eco-actions organisent régulièrement des stages pour apprendre à réaliser une table, une commode ou même une armoire. Le résultat est impressionnant. Non seulement le meuble est solide mais en plus il est design et durable. [www.lesecoactions.fr](http://www.lesecoactions.fr)

Quand la publicité se recycle

Voilà une bonne nouvelle : les bâches publicitaires peuvent se muer en sacs, en pochettes ou en trousse. Les Eco-actions (toujours elles !) les récupèrent et les détournent. « Notre gamme est composée de petits et grands articles qui nous permettent d'utiliser plus de 70 % des visuels disponibles. Les chutes sont ensuite valorisées par une filière de recyclage spécifique. Quant aux accessoires et éléments de doublure, ils sont majoritairement élaborés à partir de matériaux recyclés. » Résultat : chaque pièce est unique, forcément. [www.lesecoactions.fr](http://www.lesecoactions.fr)



# Le bon tri du verre

Sur le podium des matières qui se recyclent, le verre monte toujours sur la première marche. Il se recycle à 100 % et à l'infini. Mais tous les verres ne sont pas bons à trier. Mode d'emploi.



> Dans les conteneurs, toutes les sortes de verres ne sont pas acceptées. **Ne doivent y être jetés que les bouteilles, les pots et les flacons.** Ce qui signifie qu'on peut y mettre son pot de confiture vidé, son bocal de cornichon ou sa bouteille de bière mais jamais son verre à pied ou de moutarde. Ensuite qu'importe la teinte du verre, dans les centres de valorisation, des trieurs optiques permettent de séparer le verre blanc du verre de couleur.

> Et si on casse un plat en verre, on peut le recycler aussi? Que nenni. Il ne s'agit pas de la même matière. La vaisselle en verre a une composition chimique différente du verre d'emballage. Elle est réalisée à partir de céramique qui fond à une température beaucoup plus élevée que le verre (qui change d'état à 1300°C). Du coup, si notre plat à gratin se retrouve dans le même fourneau que le verre d'emballage, il ne fond pas vraiment. Il finit en petits morceaux et perturbe la fabrication de nouveaux verres d'emballages. **Même traitement pour les ampoules, les vitres cassées, les lampes, le cristal qui ne doivent en aucun cas être jetés dans le conteneur à verre.**

**En France, le ramassage du verre fêtera ses 40 ans en 2014. Aujourd'hui, 7 bouteilles sur 10 sont recyclées. Encore un petit effort ?**



## L'innovation qui emball

Des idées de designers pour réduire voire supprimer les emballages, le site [www.lemballageecologique.com](http://www.lemballageecologique.com) en est friand. Vous découvrirez plein de projets enthousiasmants, notamment l'emballage de brosse à dents qui fond sous l'eau.

## Green up film festival, la compétition en ligne

Vous aimez les documentaires sur l'environnement? Le site [www.greenupfilmfestival.com](http://www.greenupfilmfestival.com), premier festival de films en ligne vous offre une jolie sélection de réalisations (dont certains sur les déchets). Non seulement, vous pouvez visionner votre film en ligne mais en plus vous pouvez même voter. Le jury du festival, c'est vous!

## Le développement durable fait la fête

Réservez vos dates. Du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2013, c'est la semaine du développement durable. Le thème cette année: la transition énergétique ou comment consommer moins d'énergie. Animations dans les écoles, rallyes, expositions: découvrez tout le programme ici <http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/>

## ABC DU BAC

# Ma bouteille d'huile en plastique, je la trie ?



C'est toujours le dilemme devant les bacs de tri: ma bouteille d'huile vide, je la mets où? Parce que si elle part à l'incinération chacun sait qu'il n'est pas bon de jeter de l'huile sur le feu et si on la trie, elle pourrait souiller tous les plastiques de gras, non? Bonne nouvelle: depuis 2012, elle se recycle parfaitement. D'ailleurs, quand on interroge Eco-Emballages, l'éco-organisme répond sans ambages:

**OUI** les bouteilles et flacons en plastique ayant contenu des corps gras (huile, mayonnaise...) sont recyclables,

**OUI** on peut les recycler partout en France, non cela n'aura pas d'incidence sur le montant de la taxe sur les ordures ménagères.

Petite précaution pour bien trier quand même: on s'assure que notre bouteille plastique est bien vide et on laisse le bouchon dessus.

Journal édité par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de la Région de Rambouillet

Directeur de publication: Benoît Petitprez

Comité de rédaction: les membres de la commission communication

Conception et rédaction: Hélène Binet

Dessins / graphisme / mise en pages:

Collectif Au fond à gauche

Photos: SICTOM, Verre avenir.

Impression:

ICR - Imprimerie du Commerce - [www.icr.fr](http://www.icr.fr)

Impression sur papier 100 % recyclé

